

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 414

Artikel: Les ratés atomiques de la démocratie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018759>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DP fait ses comptes

Les chiffres ne disent pas tout, bien sûr ! Dans le cas de DP, dont la quasi-totalité des collaborateurs sont des amateurs bénévoles, ce résumé chiffré est spécialement peu « bavard » sur la somme d'efforts que représente le développement d'une prese indépendante... Il n'empêche : les résultats sont là qui prouvent en tout cas que l'an passé, vous nous avez renouvelé votre confiance avec une remarquable ténacité. Merci !

RÉSULTATS DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1976

Compte de dépenses	Fr.	Fr.
Sorties CCP 1976 :		
Frais de poste	5 221,90	
Frais généraux	4 513,75	
Loyer	3 439,05	
Salaires et AVS	41 814,85	
Imprimeur	73 059,50	
Paiements de 1977		
pour 1976 :		
Frais généraux	90,50	
Salaire	432,—	
Imprimeur	6 574,—	
AVS	2 338,35	9 434,85
Paiements de 1976		
pour 1975 :		
Poste		814,60
Frais généraux		274,50
Imprimeur		3 395,—
AVS		1 200,75
Paiements de 1976		
pour 1977 :		
Loyer		266,50
Dépenses relatives		
à l'exercice 1976		131 532,55
	137 483,90	137 483,90

Compte de recettes	Fr.	Fr.
Entrées CCP 1976 :		
Ventes au numéro		2 597,20
Abonnements		143 904,65
Abonnements encaissés		
d'avance en 1975 pour 1976		16 000,—
Ventes au numéro à		
encaisser		355,70
Abonnements encaissés		
d'avance en 1976 pour		
1977	30 000,—	
Recettes relatives		
à l'exercice 1976	132 857,55	
	162 857,55	162 857,55

Compte de pertes et profits		
Perte exercice 1975	15 344,30	
Frais payés en 1976		
pour 1975	5 684,85	
Dépenses pour l'exercice		
1976	131 532,55	
Recettes pour l'exercice		
1976		132 857,55
Perte exercice 1976		19 704,15
	152 561,70	152 561,70

Bilan au 31 décembre 1976		
CCP	69 731,68	
c/c association journal		
libre		623,18
Abonnements encaissés		
d'avance		30 000,—
Passifs transitoires		8 812,65
Capital		50 000,—
Perte exercice 1976	19 704,15	
	89 435,83	89 435,83

Les ratés atomiques de la démocratie

Une commission fédérale a donc été constituée pour l'examen de l'initiative Meizoz (moratoire). Mieux vaut tard que jamais... il est probable qu'elle examinera par la suite le projet d'arrêté urgent (nouvelle procédure pour les autorisations), l'initiative populaire pour un contrôle démocratique dans la construction des centrales nucléaires et enfin le projet de future loi sur l'énergie nucléaire. Du pain sur la planche.

Cette commission était forte, à l'origine, de vingt et un membres. Ici et là, les plus expresses réserves ont tout de suite été faites sur sa composition, jugée partisane. Mais il y a mieux : cette commission a reçu du renfort dans un deuxième temps, et huit membres plutôt favorables dans leur majorité à l'énergie nucléaire sont venus s'ajouter aux premiers spécialistes... Qui est intervenu entretemps ?

Ladite commission va procéder, en août, à des auditions. Et elle a d'ores et déjà récusé le professeur Morand, que le Conseil fédéral a pourtant jugé suffisamment compétent pour siéger dans la commission d'experts chargée d'élaborer l'arrêté urgent et la nouvelle loi. En revanche, elle a accepté d'entendre M. Michael Kohn de BBC qui est, lui, comme chacun le sait, neutre et indépendant !

Pour le reste, sur le terrain, les travaux de mise en place de l'infrastructure nucléaire se poursuivent comme si de rien n'était. Inquiétant dédoublement : dans le public, l'inquiétude croît et les manifestations se multiplient, au point que, pour la première fois depuis longtemps, on voit en Suisse alémanique s'organiser un front contestataire large, puissant et surtout ouvert à toutes les couches de la population et à tous les âges ; et par ailleurs, comme si le vote des Bâlois n'avait pas eu lieu (« oui » à l'initiative demandant au gouvernement cantonal de s'opposer par tous les moyens légaux à l'implantation de centrales nu-

cléaires et à l'aménagement de dépôts de déchets radioactifs dans la région bâloise), l'industrie nucléaire poursuit ses investissements, qu'elle espère bien rendre irréversibles, à la longue.

Voyez par exemple le cas de la centrale nucléaire de Leibstadt. Exemple ! Il y a plusieurs mois, recours a été déposé auprès du Conseil fédéral contre une première autorisation de construire. Actuellement, le gouvernement n'a toujours pas tranché... et le Département de l'énergie vient de délivrer une autorisation complémentaire !

Envers et contre tous, on construit donc toujours à Leibstadt.

Comme on comprend l'ASPEA (Association suisse pour l'énergie atomique) qui, après la première manifestation de Gösgen, protestait, dans un communiqué vengeur, contre ceux qui négligent les moyens d'opposition démocratiques à disposition !

N.B. — Tous les jours plus atomisée, tronçonnée, l'information sur l'enjeu nucléaire court les quotidiens, les revues plus ou moins spécialisées, d'une occupation de site à une déclaration solennelle de scientifiques, d'une manifestation non violente à un affrontement armé, d'une apologie des énergies dites parallèles à une démonstration apocalyptique du manque énergétique.

Il fallait remonter aux sources, retrouver le fil, une vue d'ensemble qui donne des points de repères pour apprécier l'actualité à sa juste portée. Ce travail de synthèse, plus que jamais nécessaire, le scientifique neuchâtelois bien connu Jean Rossel, l'a mené à chef, avec le sérieux qui s'imposait (« L'enjeu nucléaire ». Ed. P. Favre).

Premières lignes de la première page de cet ouvrage : « C'est en 1939 que le phénomène de fission nucléaire a été découvert par Otto Hahn et Fritz Strassmann, deux physico-chimistes allemands »... Dernières lignes (p. 120) : « ... La science et la société sont des affaires trop importantes pour tomber entre les mains des technocrates. Science et conscience, conscience et science, dirons-nous, mais pas l'une sans l'autre ». De la première à la dernière ligne, tout un itiné-

raire : des précisions historico-scientifiques à la morale politique (en passant par la recherche, bien sûr, d'une autre politique énergétique), le bouquin de Rossel noue utilement la gerbe.

COURRIER

Se vautrer dans l'énergie

Le point de vue de M. Jacques Desmeules, directeur de la Compagnie vaudoise d'électricité (CVE) est bien connu : à chaque assemblée de la CVE, il bénéficie de l'ensemble de la presse pour publier ses professions de foi nucléaires. Pierre Lehmann lui répondait, il y a peu, dans l'intérêt des quelques milliers de lecteurs de DP. M. Desmeules demande encore la parole dans ces colonnes. Espérons qu'il la donnera à son tour à P. Lehmann à la prochaine assemblée de la CVE!

Monsieur le Rédacteur,

Dans le numéro 412 de votre journal, sous le titre « Se vautrer dans l'énergie », M. Pierre Lehmann me prend à partie à propos d'un exposé fait lors de l'Assemblée générale de la CVE. Il me paraît équitable de faire connaître à vos lecteurs un autre point de vue.

Il ne suffit pas, pour le démontrer, d'affirmer, comme le fait M. Lehmann, que tous le monde sait que le chauffage électrique est la pire façon de chauffer les locaux. La pire façon d'informer vos lecteurs consiste à laisser M. Lehmann se vautrer dans une démagogie de mauvais aloi, en leur faisant croire qu'il existe des méthodes de substitution pratiquement et immédiatement réalisables à grande échelle et qui utilisent des ressources renouvelables et autochtones. Les électriciens sont partisans de l'énergie solaire (seule ressource autochtone importante), mais ils savent aussi qu'elle ne pourra couvrir qu'une faible partie de nos besoins en énergie et à des prix relativement élevés. M. Lehmann devrait écrire que le vrai gaspillage irresponsable consiste à brûler du pétrole pour se chauffer, en détruisant une précieuse ma-

tière première dont l'humanité a infiniment besoin. M. Lehmann pourrait aussi nous démontrer qu'en brûlant des billets de banque dans la chaudière de son chauffage central, le rendement, selon ce spécialiste de l'entropie, serait certainement plus favorable que celui du chauffage électrique... M. Lehmann ne dit pas non plus que le gaz carbonique dégagé par la combustion du mazout, entraîne un réchauffement catastrophique de la troposphère qui, même sans accroissement de la consommation de pétrole, pourrait conduire dans un siècle à la fonte de la glace des pôles et à une élévation du niveau de la mer de quelques dizaines de mètres (il faut lire à ce sujet l'article paru dans le « Monde des sciences et des techniques » du 25 mai 1977). Le danger n'est pas dans la chaleur perdue par la production d'électricité nucléaire, mais bien dans le dégagement excessif de CO₂ qui crée la serre sous laquelle l'échauffement dû à l'énergie solaire (beaucoup plus grande que la chaleur dégagée par les centrales nucléaires) ne sera plus maîtrisable.

M. Lehmann, avec un certain cynisme, se déclare satisfait de la fourniture de courant des électriciens et il n'en veut pas plus. Très bien ! Mais qu'en pensent les autres, ceux qui conçoivent la vie autrement que M. Lehmann, ceux qui aimeraient avoir ce qu'il a déjà et qu'ils n'ont pas encore !... Il se trouve, cependant, que la consommation d'électricité a augmenté de 4,2 %, dans le canton de Vaud, entre 1975 et 1976, et que cet accroissement a été couvert par la production de centrales nucléaires, sans lesquelles il aurait fallu restreindre la consommation en 1976.

J'invite M. Lehmann à consulter les statistiques nordiques et britanniques sur le chauffage électrique et à prendre connaissance des prises de position de la CGT française à propos de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

Enfin, puis-je rappeler à M. Lehmann qu'en novembre 1965, le Grand Conseil vaudois a applaudi les critiques adressées à la direction de la CVE qui n'avait pas su se hâter de construire la centrale nucléaire de Grandson... **J. Desmeules**